

Atelier 4 Varennes — 18 juin 2024

C'est le 18 juin dernier, à la Grande Salle de l'Espace des Bâtisseurs de Varennes, qu'a eu lieu le dernier des 4 ateliers citoyens participatifs de la démarche Courant collectif initiée par la MRC de Marguerite-D'Youville et ses municipalités.

Près de 50 personnes étaient présentes sur place..

Les objectifs de la soirée étaient de :

- » Présenter l'information disponible entourant les énergies renouvelables dans la MRC ;
- » Démystifier les différents types d'énergies renouvelables ;
- » Permettre aux personnes présentes de partager leurs idées, réflexions et préoccupations concernant les énergies renouvelables dans la MRC de Marguerite-D'Youville.

La soirée a débuté par des présentations par les membres de l'équipe de la MRC, de même que du Centre TERRE. Par la suite, un atelier en petits groupes a permis aux personnes présentes de discuter sur différents thèmes quant à l'avenir de l'énergie renouvelable dans la MRC et le rôle de celle-ci dans le développement de ces énergies.



Voici les faits saillants des discussions en atelier :

- » Si un ou des projets vont de l'avant, la MRC devrait assumer, au minimum, un **rôle d'encadrement** dans le développement de projets d'énergies renouvelables.
- » Il y a une forte volonté d'**aller chercher des informations et des leçons apprises d'autres projets** ailleurs au Québec, mais également en Europe.
- » Les citoyens et citoyennes présents s'accordent sur l'importance d'**être des acteurs du changement vers la décarbonation du Québec**, via l'intégration d'énergies renouvelables, mais également par la réduction de la consommation des villes et de leurs habitant(e)s.
- » Avoir des **avis d'experts et des études sur les impacts des éoliennes sur la santé** a été fortement réclamé. En effet, de nombreuses personnes s'accordent sur leur manque de connaissances sur le sujet et désirent avoir accès à des études pouvant améliorer leur compréhension.
- » Un important **désaccord a été noté par rapport aux distances séparatrices proposées entre les milieux urbains et ruraux**. Il a été soulevé que l'impact en agglomération urbaine sera par défaut plus faible que celui pour les personnes habitant en campagne. Cela implique la nécessité de revoir les distances séparatrices actuellement prévues (1,5 km du périmètre urbain et 750 m des résidences situées hors périmètre urbain).
- » Si des projets doivent aller de l'avant, la MRC doit s'assurer que des **redevances** soient redistribuées aux Villes et aux contribuables.
- » De nombreuses personnes sont également très intéressées par des **projets solaires ou encore de géothermie**.
- » Comment assurer une **indemnisation équitable pour ceux qui acceptent une éolienne sur leur terrain et ceux qui en subissent les conséquences sans que celle-ci soit située sur leur terrain**. Par exemple, un agriculteur qui ne vit pas sur les terres, mais qui a le pouvoir décisionnel.
- » Les participant(e)s semblent avoir apprécié le format de la consultation publique et le fait que celle-ci ait lieu en amont de la décision d'aller de l'avant avec un/des projets ou non. Les citoyens et citoyennes veulent continuer à être consulté(e)s sur ces réflexions.



Merci
à toutes les personnes
présentes d'avoir partagé
leurs réflexions sur l'avenir
énergétique de notre territoire !